

Questions sur l'Italie, édition n° 7 du 1er septembre 2020

1) Cesare Battisti : faire enfin une analyse politique sérieuse qui nous aide à comprendre notre réalité actuelle.

On reparle de Cesare Battisti (1954-), le membre des PAC (*Prolétaires Armés pour le Communisme*), condamné à la prison à vie en 1993 pour quatre homicides, un gardien de prison et un gendarme, qu'il a commis lui-même, un bijoutier et un boucher, où il est complice de l'assassinat. Réfugié au Mexique, en



France, puis au Brésil et en Bolivie, il est finalement arrêté en 2019 et extradé le 14 janvier 2019 en Italie où il est incarcéré à la prison d'Oristano. Après s'être toujours déclaré innocent, il avoue finalement le 25 mars 2019 avoir bien commis ces meurtres et il reconnaît qu'il a été condamné à jute titre et avoir menti à tous ses amis de gauche français et italiens.

En France, beaucoup de personnalités l'avaient soutenu, du maire socialiste de Frontignac qui l'avait fait nommer citoyen d'honneur de sa commune, à l'abbé Pierre, en passant par Bernard-Henri Lévy, François Hollande, Bertrand Delanoë, Fred Vargas, Guy Bedos, Georges Moustaki, Philippe Sollers, Edgar Morin, Pierre Vidal-Naquet, Stéphane Hessel, Madeleine Rebérioux, Daniel Pennac qui est le seul à avoir reconnu depuis, qu'il s'était alors trompé et qu'il avait fait une « idiotie » de le soutenir ; Fred Vargas semble avoir maintenu sa thèse malgré les aveux de Battisti. Nous apprécions l'objectif « scientifique » de sa thèse, mais qu'elle analyse l'utilité ou la nuisance des faits que Battisti reconnaît plutôt que d'affirmer son « innocence ». L'innocence, au départ, c'est le fait de ne pas nuire : les faits commis par Battisti ont-ils nui à la cause révolutionnaire qu'il disait défendre, ou ont-ils été néfastes ? Lui-même a dit qu'ils avaient été néfastes. Il n'est pas « innocent ».

C'est une déclaration de l'ex-Président du Brésil, Lula da Silva, qui a relancé l'affaire le 21 août 2020 :

il dit sa « frustration » d'avoir soutenu Cesare Battisti, et il présente ses excuses aux victimes. Suite à cela, la presse a publié à nouveau les aveux de Battisti du 25 mars 2019. Il faudrait maintenant faire une véritable analyse politique des faits et se demander pourquoi les années 1960-80 ont connu un tel déclenchement de violence (on parle de près de 400 tués par les « révolutionnaires » et des centaines de blessés), dans la



société italienne rongée par le terrorisme néofasciste, par la compromission de la Démocratie Chrétienne au pouvoir avec la mafia, par l'assassinat des juges anti-mafieux, par les complots d'extrême-droite, etc.

Il faudrait faire des distinctions entre crime politique et assassinat de droit commun : était-il inhérent à la lutte contre l'État d'assassiner un bijoutier et un boucher, même s'ils étaient fascistes et bénéficiaires du régime ? Le gardien de prison et le gendarme étaient-ils le meilleur symbole de l'État italien de l'époque ? Pourquoi ne pas s'en être pris aux politiques démocrates-chrétiens qui dirigeaient alors l'Italie, Fanfani, Giulio Andreotti, etc. avec l'appui de la mafia : techniquement trop difficile ? Il faudrait essayer de comprendre les enchaînements logiques, besoin d'argent, attaques de commerçants riches, défense, réplique, assassinats ...

Et surtout analyser le fond des choses, comprendre que la violence est une des deux formes de tout « État », 1) défenseur de « l'ordre » par la « force » (même « tranquille » : on a retenu « tranquille » oubliant « force ») représentée par la police et la justice (d'une autre façon par l'armée, pour la « défense » extérieure). Quel « ordre » ? Celui d'aujourd'hui, l'ordre d'une société où une minorité de « riches » dominant et exploitent une majorité de « pauvres » sur lesquels s'exerce la violence « légitime » des « forces de l'ordre » s'ils mettent en cause l'ordre dominant. Tout État « national » repose sur une violence, l'appropriation historique de ses terres par des guerres incessantes (à partir de la sédentarisation des peuples humains), la « défense » de leurs frontières ou la recherche de leur expansion, l'exploitation de ses travailleurs qui sont la base de sa richesse économique, les rapports internationaux dont ils ont besoin pour survivre et se développer, etc. Voyez la situation actuelle et les sources de conflits entre les Etats-Unis et la Chine, la Turquie

et la Grèce, Israël et la Palestine, l'Iran et l'Occident, qui font suite à ceux qui opposèrent la France à l'Allemagne, provoquant deux guerres mondiales, etc. : rapports de pouvoir. Il est intéressant aussi de lire l'histoire du peuple hébreu, sans État jusqu'à sa sédentarisation en Israël par conquête violente de la terre sur les Cananéens ; à partir de là, Salomon construit un État comme ses voisins, avec une armée, une bureaucratie, un Temple, des impôts, et une exploitation des paysans pauvres contre laquelle lutteront sans arrêt les prophètes juifs.

2) L'autre aspect de tout État « démocratique » est la protection de ses citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur : si je suis cambriolé ou agressé, j'appelle la police pour me défendre, elle seule le peut « légitimement », le droit de « légitime défense » est strictement réglementé par la loi, y-compris pour les policiers. Si un État voisin veut envahir mon pays, une armée nationale me protège. Dans ce double rôle de protection et de répression réside l'ambiguïté et la difficulté du métier de policier, comme celui d'enseignant sur un autre plan.

Quelle est dans la lutte politique la nécessité et la légitimité de la « violence » de ceux qui veulent créer un autre « ordre » ? Battisti dit qu'il ne regrette rien, mais que la lutte armée des « années de plomb » fut une erreur politique qui a tué les ferments de changement apparus en mai 1968. À partir de la reconnaissance de ces erreurs, beaucoup ont longtemps demandé et demandent une amnistie pour les crimes « politiques » de ces années, c'est à discuter, mais que tout le monde cesse de légitimer une erreur d'analyse politique qui conduisit à une violence inutile ou nuisible à la lutte révolutionnaire elle-même. Nous préférons la position de Pennac plutôt que celle de Vargas, et la qualité de leurs œuvres littéraires (ou de celles de Battisti) n'entre pas dans cette analyse.

En résumé, **quelles questions pose l'affaire Battisti ?** : 1) La Justice s'est-elle trompée en le condamnant ? Non, il le reconnaît aujourd'hui, sa peine est « juste ». 2) Ses luttes (y-compris ses assassinats) ont-elles fait avancer le mouvement révolutionnaire ? Non, il le reconnaît aujourd'hui.

Quelles questions se poser sur les luttes françaises d'aujourd'hui ?

Nous pensons alors qu'il est utile de réfléchir sur ces faits anciens pour mieux comprendre notre réalité actuelle, dans des circonstances différentes (Battisti était un militant politique, Traoré non, mais la question Darmanin ou Girard, si) : que penser des problèmes de « violence policière », de la mort d'Adama Traoré, ou dans un autre domaine, de la mise en cause d'hommes politiques comme Gérard Darmanin, etc. ?

1) La Justice se trompe-t-elle dans l'analyse de la mort d'Adama Traoré, les policiers en sont-ils responsables ? Les expertises sont encore en cours, et les juges n'ont pas tranché, ils ont encore demandé des expertises à quatre experts belges. Mais Traoré est mort depuis plus de quatre ans, pourra-t-on encore déterminer de façon certaine les causes de sa mort, en l'absence de preuves comme celles d'un coup de feu ou de poignard, d'un empoisonnement, etc. ? Pourquoi avoir politisé ce problème si longtemps après, dans la foulée des bavures policières américaines, qui sont le fait d'une société différente ? J'ai peur que l'on ne parvienne jamais à des conclusions scientifiques, entre expertises et contre-expertises contradictoires. Les seules certitudes c'est qu'Adama Traoré (comme quatre de ses frères sur les 17 enfants de la famille) était coupable de petits délits (il sortait d'ailleurs de prison) et d'un viol reconnu par la Justice qui a dédommagé la victime, et par ailleurs qu'il est mort en cherchant à fuir un contrôle policier justifié et qui ne le concernait même pas directement.

2) Les manifestations actuelles du mouvement pro-Traoré servent-elles la cause de fond : comment sont traités dans notre pays les citoyens descendants d'immigrés africains, arabes ou roms ? « La » police est de plus en plus formée à l'anti-racisme ; il n'en reste pas moins qu'il y a des policiers racistes, militants du Rassemblement National, qui sont souvent sanctionnés pour leurs actes ou leurs propos. C'est contre cela qu'il faut lutter, en même temps qu'il faut se demander pourquoi ces fils d'immigrés deviennent des petits délinquants comme Adama Traoré. Notre État lutte parfois contre le racisme et la drogue, mais en même temps il



Manifestation du 2 juin 2020 pour Adama Traoré

déroule le tapis rouge et vend ses palais ou ses équipes de football à des États qui pratiquent le racisme vis-à-vis de leurs travailleurs étrangers et qui diffusent de la drogue. Est-ce cohérent ?

Dans l'autre cas, **n'est-ce pas une erreur politique que l'attitude d'un gouvernement qui dit vouloir moraliser sa vie politique et qui nomme ministre de l'Intérieur (garant de « l'ordre ») un homme suspecté de délits** (s'il réclame la « présomption d'innocence », c'est bien parce qu'il est soupçonné de quelque chose, non ?) ou charger de la culture parisienne un homme soupçonné de collaboration avec un pédophile ? Ce fut accepté à une autre époque, mais les temps semblent avoir changé : je me souviens moi-même avoir été frappé par des agents armés de lourdes bicyclettes ou plus tard par des CRS armés de lourdes matraques dans des manifestations sans avoir jamais eu l'idée de porter plainte contre la police pour « violence » abusive, je savais que la violence est « légitime » et naturelle dans les « forces de l'ordre », je voulais seulement changer d'ordre...

Alors, soutenir la sœur d'Adama Traoré et les féministes qui obtiennent la démission d'un chargé parisien de la culture ? Sans doute, mais à condition de pratiquer à leur égard une critique interne et un appel à faire une analyse politique plus approfondie que dans leurs discours actuels qui tapent souvent à côté : ne nous battons pas pour prouver que Traoré a bien été assassiné par la police, exigeons que la



justice fasse honnêtement son travail, reconnaissons sa « délinquance » (ou celle du chauffard qui tue un gendarme pour échapper à un contrôle légitime et « légal ») et battons-nous pour l'essentiel, contre ce qui détermine aujourd'hui l'existence de ces délinquances individuelles.

Et cessons d'interpréter en termes de « nature » la délinquance des immigrés : non, les Arabes et les Africains (ou les Roms) ne sont pas délinquants par « nature », il faut se demander pourquoi ces descendants d'immigrés le deviennent, face à quelle « violence » de l'État où ils vivent,

Éric Fassin l'a bien montré pour les Roms (voir son ouvrage *Roms & riverains. Une politique municipale de la race*, avec Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels, La Fabrique,, 2014).

Et si nous voulons lutter pour un autre État, faisons-le **politiquement**, ce que malheureusement ne font pas toujours les forces antiracistes, féministes et de gauche, soutenant des révoltes transitoires qui ne peuvent pas rencontrer une adhésion de masse ; se battre pour la reconnaissance de la pluralité culturelle de notre peuple plutôt que pour montrer que la police a tué Adama Traoré. Et arrêtons de passionner ces débats, par exemple en racontant n'importe quoi sur les manifestations de la sœur d'Adama, mensongèrement accusée d'avoir lancé des slogans antisémites.

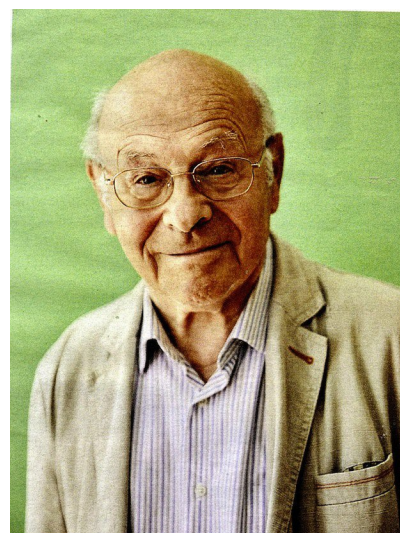
Et puis évitons des réactions comme celle de **Mazarine Pingeot** qui proclame dans *le Monde* son « ennui » des néo féministes, dans un texte bien écrit, « littéraire » en ce sens qu'il est en-dehors de la réalité et écrit pour un jury d'agrégation ; **le Monde** des 13 et 14 août a publié trois articles de réponse très intéressants, dont un déni de texte de **Gisèle Halimi**. Arrêtons de faire ainsi de la « littérature » sur des réalités humaines aussi graves. Le cas **Battisti** nous invite à réfléchir, en pensant toujours à ce que disait **Camus** : « *Nous étouffons parmi les gens qui pensent avoir absolument raison* ».

Indignons-nous, lisons, réfléchissons, ne soyons pas de simples consommateurs, et agissons, comme nous pouvons selon nos réalités.

2) Les musées modernes naissent en Italie

Le chercheur polonais **Krzysztof Pomian** (photo ci-contre) (né à Varsovie en 1934), qui travaille en France depuis des années (1973), publie le premier tome de son histoire des musées (*Le Musée, une histoire mondiale*, volume I, *Du trésor au monde*, Gallimard, 1er octobre 2020) et *Télérama* 3680 du 25 juillet publie de lui une interview intéressante.

Il montre que les musées sont à la fois un fardeau financier pour les États, mais qu'ils apparaissent indispensables à notre existence. Les musées ont déjà existé dans l'Antiquité chinoise, grecque et égyptienne, mais d'une autre façon. En Europe, le musée naît en Italie dès le XVe siècle, à Rome avec les collections de statues antiques du Capitole, puis avec le Musée créé à Florence au XVIe siècle par les Grands ducs de Toscane, qui exposent leurs collections pour leurs amis aristocrates, aidés par des intellectuels comme **Paolo Giovio** (1483-1552) et **Giorgio Vasari** (1511-



1574). La France et l'Allemagne suivront plus tard parce que, dit-il, ailleurs qu'en Italie « on passait le plus clair de son temps à se battre ! Il fallait que les atroces guerres de religion se terminent. En 1648, les traités de Westphalie permettent aux princes allemands de souffler un peu ».

Il a la certitude que, malgré la pandémie, les musées vont continuer à se développer, même dans l'Islam arabe quand il parviendra à se séculariser et dans l'Afrique subsaharienne. Il n'y a pas de raison que l'art, y-compris africain, soit concentré à Paris !

Lisez ce texte, et plus tard son livre.

3) Nouvelles culturelles données par dclc le 3 juin 2020



Le château de Septème en Isère, datant du XIV^e siècle et remanié aux XV^e et XVI^e siècles ouvre ses portes samedi prochain. Le château doit son nom à la 7^e borne romaine sur la route entre Vienne et Milan. Au Moyen-Âge, le site était une place forte de Savoie convoitée ; à la Renaissance, il accueillera pour une nuit le roi Charles IX, en juillet 1564. Au XIX^e siècle il appartient à la famille d'Albon, André Suzanne, marquis d'Albon

qui a donné son nom à la place d'Albon près de Saint Nizier.

- Réouverture du château de Septème (France bleue - 1er juin 2020)

Le musée des papeteries Canson et Montgolfier va bientôt accueillir à nouveau le public

Venu du Livradois, Antoine Chelles avait au milieu du XVII^e siècle mis en route un moulin à papier sur le Furan à La Fouillouse-en-Forez, mais c'est aux portes d'Annonay qu'il fixa son destin en acquérant en 1689 la papeterie du Vidalon, reprise à son décès par son gendre, Raymond Montgolfier. Ce sont les petits-fils de ce dernier, Joseph-Michel et Jacques-Etienne, les dits frères Montgolfier, qui feront la fortune de la maison, passée en 1798 au nom de Canson, gendre d'Étienne de Montgolfier. Le musée des Papeteries Canson et Montgolfier situé sur le site historique de Vidalon raconte cette saga et la fabrication du papier.

- Musée des papeteries Canson et Montgolfier (site du musée).



Le Grand Palais vous propose de découvrir chez vous l'exposition sur Pompéi qui aurait dû être inaugurée le 25 mars 2020



Exposition
**POMPEI
CHEZ VOUS**
sur www.grandpalais.fr
#ExpoPompéi

- L'exposurPompéichezvous (site du Grand Palais)

L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) vous propose un quizz sur les croyances, cultes et magie durant

l'Antiquité. Quizz "Plongez au coeur de l'irrationnel antique" (site INRAP)

(Communiqué par la lettre de dclc n° 3 juin 2020.

Et n'oublions pas de revoir les tableaux de Raffaello Sanzio (Raphaël), mort en 1520, un des plus grands de son époque. De nombreux sites existent pour remplacer la possibilité d'aller à Rome voir l'exposition du centenaire (en particulier www.nytimes.com).

Signalons que l'association **dclc (De Condate à Lyon Confluence)** reprend ses activités le 5 septembre par une visite guidée de **l'abbatiale de Tournus**. Nous vous conseillons vivement de prendre contact avec sa présidente Martine Dupalais, www.dclc.fr

4) Nouvelles de la chanson italienne : Prix Bindi et Rassegna piemontese

La chanson italienne continue son existence. Et la France continue à ne pas en parler. On ne connaît guère les jeunes chanteurs et « *cantautori* ». Mais il est vrai que l'Italie a quelque responsabilité de cette ignorance française, car elle ne s'intéresse pas beaucoup à ce qu'on publie en France sur la chanson en Italie.

Le 2 septembre commencera la 16^e édition du prix consacré au « *cantautore* » **Umberto Bindi** (1932-2002) ; il est organisé par l'association *Le Muse Novae* et soutenu par la commune de Santa Margherita Ligure, en Ligurie, où Bindi naquit à Bogliasco près de Gênes. Le Festival, d'abord prévu en juillet avait été repoussé pour raisons sanitaires, il écouterá les jeunes chanteurs **Blindur, Martin Basile, Chiarablue, Fabrizio Ganugi, Luca Guidi, Incubo, Paolo Rig8** et **la Band Senna**. Des rencontres et des colloques sont organisés à cette occasion, et le 5 septembre, dernier jour du Festival, le public entendra aussi **Vittorio De Scalzi** et **Omar Pedrini** qui présenteront un nouveau disque hommage à **Umberto Bindi**.



Les précédentes éditions du Prix Bindi ont fait connaître des chanteurs qui ont souvent fait carrière comme **Lomè** (2005), **Federico Sirianni** (2006), **Chiara Morucci** (2007), **Paola Angeli** (2008), **Piji** (2009), **Roberto Amadè** (2010), **Zibba** (2011), **Fabrizio Casalino** (2012), **Equ** (2013), **Cristina Nico** (2014), **Gabriella Martinelli** (2015), **Mirkoeilcane** (2016), **Roberta Giallo** (2017), **Lisbona** (2018), **Micaela Tempesta** (2019).

Pour plus d'informations, voir *Associazione Culturale Le Muse Novae* – Tel 0185-311603 – info@premiobindi.com.



Une autre grande manifestation de la chanson sera en septembre la 15^e édition de la **RASSEGNA PIEMONTESE DI INCONTRI, MUSICA E RACCONTI A SAN SALVATORE, LU-CUCCARO E VALENZA, TRA LE COLLINE DEL MONFERRATO, PATRIMONIO UNESCO**. Le site UNESCO du Monferrato, dans le Piémont, sera le lieu de cette manifestation organisée par Parole e Musica in Monferrato, avec entrées gratuites pour le public : sept rendez-vous avec **Motta** (qui a publié récemment un livre, *Vivere la musica*), **Enrico Ruggeri**, **Tosca** (Photo à gauche), **Carlo Massarini** (qui présentera le livre *Dear Mister Fantasy*), **Gildo Farinelli** (qui racontera ses 50 ans au service de la musique), et où sera évoqué aussi le centenaire de **Gianni Rodari**, l'écrivain piémontais, présenté par **Fabio Troiano**. Les années précédentes ce Festival avait reçu **Nada, Diodato, Zen Circus, Luca Barbarossa, Irene**

Grandi, Roy Paci, Ex-Otago, Frankie hi nrg, Marina Rei, Giovanni Truppi e, in ambiti non musicali, Guido Catalano, Ernesto Ferrero, Rosetta Loy, Gianluigi Beccaria, Natalino Balasso, Guido Davico Bonino, Anita Caprioli.

Et renseignez-vous sur le site *Ufficio stampa: Monferr'Autore monferratore@gmail.com 339.346036*.

Jean Guichard, 1er septembre 2020

P.S. : Jean Guichard reprendra ses cours d'italien le lundi 21 septembre prochain de 18h à 19h30 sur le thème « Poésie et chanson », une recherche sur la poésie italienne mise en musique ; l'an dernier, le cours s'était arrêté à cause du confinement aux débuts de la poésie baroque, il reprend cette année de l'âge baroque à la poésie contemporaine.

Un second cours reprendra le mercredi 23 septembre de 18h à 19h30 sur l'étude d'un roman policier de Francesco Guccini et Lorian Macchiavelli.

Les cours comportent toujours un ¼ d'heure de thème et ¼ d'heure de conversation.

Quelques places sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez contact au 06 01 72 42 41.